

Direction générale

Caen, le 13 octobre 2020

## **Avis sanitaire portant sur le projet d'arrêté préfectoral relatif à l'obligation du port du masque de protection aux abords des établissements scolaires situés sur le territoire de la commune de Trévières**

Le décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020, prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé, permet aux préfets de prendre des mesures de prévention contre la propagation du covid-19.

L'évolution des indicateurs épidémiologiques confirme que le virus circule activement dans le département du Calvados.

Le Calvados est inscrit en zone de circulation active du virus par le décret n° 2020-1153 du 19 septembre 2020.

Au 09 octobre 2020, le taux d'incidence sur 7 jours glissants du département du Calvados est supérieur au seuil d'alerte avec 105,43 cas pour 100 000 habitants.

Le taux de positivité est supérieur au seuil d'alerte avec 8.24 % pour le département.

Le nombre de personnes hospitalisées poursuit l'augmentation observée depuis deux semaines, au 9 octobre, 310 personnes étaient hospitalisées, dont 53 personnes en réanimation.

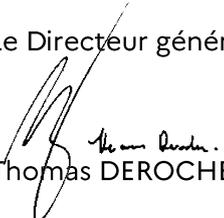
À ce jour, 10 clusters sont toujours en cours d'investigation dans le Calvados.

Le renforcement de l'ensemble des gestes barrières est indispensable pour contrôler la circulation du virus et protéger les personnes les plus vulnérables.

Considérant que les abords immédiats des établissements scolaires et des emplacements situés sur la voie publique correspondant aux arrêts et stations desservis par les véhicules de transport scolaire sont de nature à entraîner des situations à risque de non-respect des mesures barrières ainsi que des rassemblements et brassages à forte densité de population ;

l'agence régionale de santé donne un avis favorable au projet d'arrêté préfectoral relatif à l'obligation de port du masque pour les personnes âgées de 11 ans et plus aux abords immédiats des établissements scolaires situés sur la commune de Trévières.

Le Directeur général,

  
Thomas DEROCHE